

Règlement de sélection aux championnats du monde paravoile 2022

PREAMBULE

La création d'une délégation FFVoile vise 2 objectifs :

- a-** Préparer les sportifs paravoile à la Haute Performance par l'obtention de résultats individuels du meilleur niveau,
- b-** Placer la France, à l'horizon 2024 et 2028, dans les premières Nations dans les différentes Classes pour les Championnats du Monde définis dans l'article 2.

Le Directeur Technique National est le sélectionneur des délégations qui se déplaceront sur les différents championnats.

1. Éligibilité :

- Avoir une licence compétition FFVoile 2022
- Être classifié paravoile.

2. Championnats concernés :

- Championnat du monde Paravoile Hansa 303 H et F Hiroshima Japon 18-23 octobre 22
- Championnat du monde Paravoile RS Venture Connect Mussanah Oman 23-27 novembre 22
- Championnat du Monde Paravoile U25 RS Venture Connect Hollande 19-22 juillet 2022

3. Critères de sélection

- Faire acte de candidature
- Participer au programme d'entraînement mis en place par la FFVoile
- Hansa 303 : l'épreuve d'observation sera le national Hansa 303 en solitaire à Lavacourt 3-6 juin 2022
- RS venture Connect : participation à au moins une régata en intersérie Quillard (Interligue handivalide INQ, Championnat de France intersérie, Open de France, ...)
- Avis de l'entraîneur référent : il fera part de ses observations au sélectionneur qui pourra ne sélectionner aucun équipage, ou de ne pas élargir la Délégation en cas de place(s) supplémentaire(s) disponible(s).

4. Échéances :

La composition de la Délégation pour le Championnat Monde Paravoile U 25 sera annoncée au plus tard le 30 juin 2022.

La composition de la Délégation pour le Championnat du Monde Paravoile Hansa 303 H et F sera annoncée au plus tard le 30 juin 2022.

La composition de la Délégation pour le Championnat Monde Paravoile RS venture Connect sera annoncée au plus tard le 30 septembre 2022.

5. Litiges et interprétation :

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent règlement devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile